

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 13 mars 2025

RN136

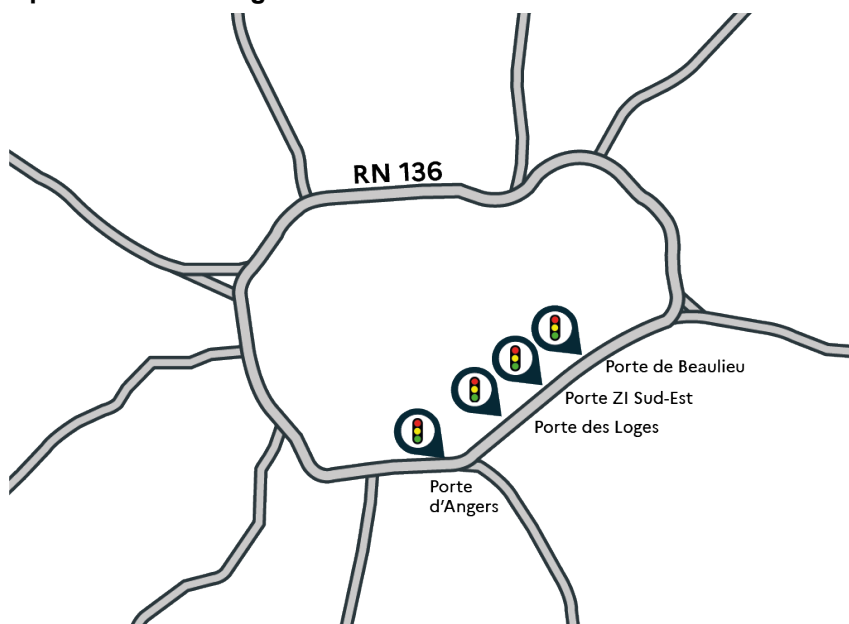
Mise en service de quatre dispositifs de régulation d'accès sur la rocade de Rennes

L'État et les collectivités se mobilisent pour améliorer la gestion du trafic

Le déploiement du Schéma Directeur d'Agglomération de Gestion de Trafic (SDAGT) de Rennes se poursuit pour optimiser les infrastructures existantes et améliorer les mobilités du quotidien sur le réseau routier de l'agglomération rennaise.

Dans ce cadre, la **Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Ouest** met en place, depuis 2023, différentes actions dont l'installation **progressive d'un système de régulation d'accès par feu** sur plusieurs bretelles d'insertion à la rocade de Rennes. Ces dispositifs visent à limiter la congestion et à fluidifier le trafic aux heures de pointe.

Le principe est simple : en maîtrisant le rythme et le volume des entrées de véhicules sur la rocade, on permet à celle-ci d'absorber l'augmentation des flux en retardant, voire en évitant, la formation de bouchons. En régulant l'afflux de véhicules, ces dispositifs contribuent également à **renforcer la sécurité routière** et à **maîtriser le temps de parcours des usagers**.



Mise en service progressive des nouveaux dispositifs

Après une première expérimentation menée fin 2023 sur la bretelle d'insertion de la porte de Bréquigny, quatre nouveaux dispositifs de régulation d'accès seront mis en service progressivement au **printemps 2025** :

- **Lundi 24 mars** : activation des régulations d'accès aux bretelles de la **porte de Beaulieu** et de la **Zone Industrielle Sud-Est** ;
- **Lundi 28 avril** : activation des régulations d'accès aux bretelles de la **porte des Loges** et de la **porte d'Angers**.

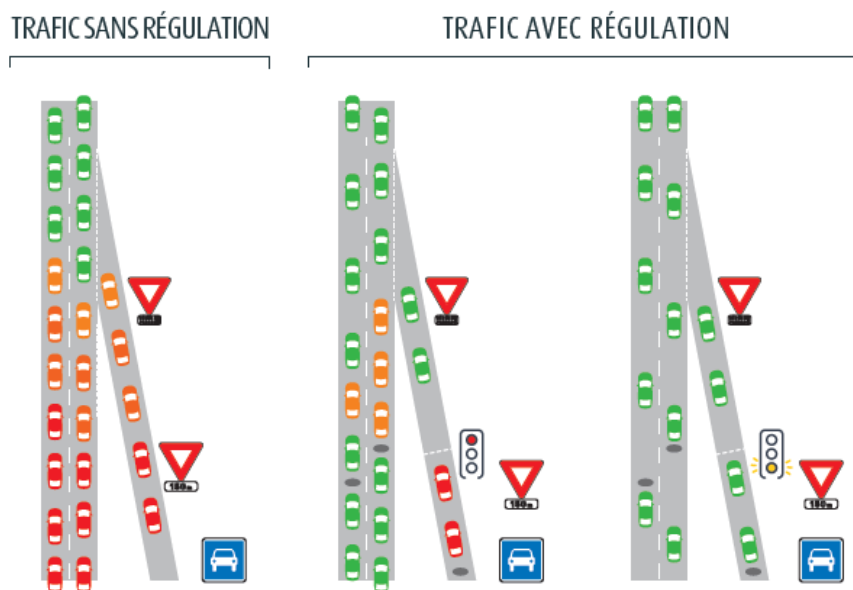
Cette mise en œuvre échelonnée permettra de tester et d'ajuster chaque dispositif.

Ces dispositifs font partie des mesures pour garantir des conditions optimales de circulation sur la rocade rennaise, en réduisant l'afflux de véhicules sur les axes saturés. Ils visent à améliorer la sécurité routière et à retarder la formation des bouchons.

La DIR Ouest reste mobilisée aux côtés des collectivités pour accompagner les usagers et poursuivre l'optimisation du réseau routier rennais.

La régulation d'accès : un système dynamique et coordonné

Un dispositif de régulation d'accès comprend un feu tricolore, des capteurs sous la chaussée et un système de contrôle adaptatif. Les capteurs implantés dans la chaussée de la rocade mesurent le niveau du trafic. Ils transmettent leurs données à un logiciel qui, après analyse, commande le feu tricolore installé sur la bretelle d'accès. Quand la circulation se densifie, le feu passe au rouge pour une durée variable, qui n'excède jamais 1 minute, le temps pour la rocade de récupérer son souffle et d'accueillir de nouveaux véhicules.



Ces entrées sont donc régulées par des feux qui vont s'activer et se désactiver en fonction de la circulation présente sur la rocade et sur les bretelles.

Les quatre nouvelles bretelles équipées fonctionneront en coordination pour optimiser la régulation et maximiser la réduction des bouchons.

Évaluation du dispositif existant

Un premier dispositif de régulation d'accès installé à la porte de Bréquigny, depuis septembre 2023 a montré des bénéfices notables, notamment une réduction plus importante que prévu de la congestion aux heures de pointe du matin.

- **Le matin**, la circulation est améliorée avant et après le pic de saturation, contribuant à un trafic plus régulier.
- **Le soir**, la formation du bouchon est retardée de 12 minutes, bien que les gains soient plus modérés par rapport au matin.

Pour compléter ce dispositif, la DIR Ouest prévoit prochainement l'aménagement d'une **voie d'entrecroisement entre les portes de Bréquigny et de Nantes** afin de fluidifier encore davantage la circulation.



**Direction
Interdépartementale
des Routes Ouest**



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable du service communication
Tél : 02 99 33 46 56
Service Communication de la DIR Ouest
Tél : 02 99 33 47 05
Email : communication.diro@developpement-durable.gouv.fr

10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex